

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

## ABONNEMENT :

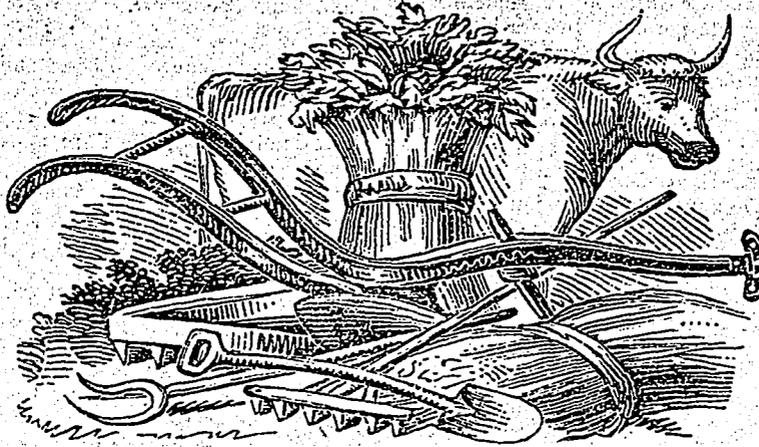
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet, 1<sup>er</sup> octobre, ou 1<sup>er</sup> janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



## ANNONCÉS :

1<sup>re</sup> insertion, 8 cts. la ligne  
2<sup>e</sup> " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Enparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

## CAUSERIE AGRICOLE

### Utilisation des prairies naturelles

#### DES PÂTURAGES (Suite.)

Dans notre dernière causerie, en faisant connaître les différentes espèces d'animaux qui pouvaient se succéder sur un pâturage, nous n'avons fait aucune mention ni des pores ni des oies. Nous avons de bonnes raisons pour en agir ainsi. En effet, ces animaux détériorent le pâturage à un tel point que l'on doit les exclure de toute surface engazonnée que l'on tient à conserver. En y mettant les pores, ceux-ci bouleversent la terre, brisent le gazon pour se procurer certaines racines charnues dont ils sont très-avides; on pourrait, il est vrai, diminuer leurs ravages en grande partie par un moyen employé assez généralement et qui consiste à leur introduire un clou ou un fil de fer dans le nez; mais, outre que ce moyen gêne beaucoup ces animaux, il n'est pas toujours très-efficace, car la blessure se cicatrise et souvent après un temps plus ou moins long ne les empêche plus de se livrer à leur instinct.

Quant aux oies, ils font peut-être un tort encore plus considérable au gazon que les pores, car leurs excréments brûlent, détruisent une partie des meilleures plantes fourragères.

On peut cependant, mais dans les cas de nécessité seulement, réserver les pâturages marécageux ou humides pour les pores et les oies; les dommages que ces animaux leur feront ne seront pas aussi appréciables.

*Époque où doit commencer le pâturage.*— Cette époque varie suivant l'âge du pâturage et l'espèce d'animaux. Mais en général, les animaux ne doivent prendre leur nourriture au pâturage le printemps, qu'au moment où les plantes ont pris un développement assez considérable pour couvrir complètement la terre. Un pâturage trop précoce et un pâturage trop tardif ont l'un et l'autre des défauts suffisants pour nous engager à saisir le moment favorable. Le premier a toujours pour effet principal la diminution du produit: l'herbe rasée trop jeune s'épuise

vite, reprend difficilement, et le produit s'en trouve affecté pour toute l'année. Le mal est encore plus grand si le pâturage précoce s'est fait sur un gazon de création nouvelle. Si, au contraire, on retarde trop le moment de faire raser l'herbe, il arrive très-souvent que les plantes hâtives sont devenues trop avancées, leur tige est dure, coriace et rejetée par le bétail; de sorte qu'on n'a pas augmenté d'une manière notable la richesse du gazon; d'un autre côté, en agissant ainsi, on retarde la pousse nouvelle de l'herbe et le produit n'est en définitive aucunement augmenté.

L'époque la plus convenable, celle qui peut également éviter les inconvénients d'une dépouille trop hâtive ou ceux d'une dépouille trop tardive, est la première semaine de juin sous notre climat en bas de Québec.

Les divers animaux de la ferme peuvent être introduits sur le pâturage à des époques différentes. Ainsi dans les années ordinaires, le 1<sup>er</sup> de juin paraît être le moment favorable pour les bêtes à cornes; pour les chevaux, on pourra retarder cette époque de quinze jours à trois semaines; tandis que pour les moutons, on pourra la dévancer du même nombre de jours; mais dans ce dernier cas, la chose ne pourra se faire que si le pâturage est au moins à sa deuxième année.

Le pâturage de l'herbe ne doit pas être continué depuis le printemps jusqu'à l'automne, car les herbes continuellement rasées finiraient par être entièrement épuisées. D'ailleurs, nous le répétons, les animaux rasent de préférence les plantes les plus délicates, les plus savoureuses et les plus nutritives, de sorte que ce sera précisément celles-là qui se trouveront le plus rapidement épuisées. Il convient donc, pour éviter cet épuisement, de laisser écouler entre chaque retour de la même espèce de bétail un laps de temps suffisant pour donner à l'herbe la facilité d'atteindre une longueur convenable qui peut varier de 4 à 6 pouces. Cette variation est déterminée par l'espèce de bétail qui devra consommer l'herbe. "Ainsi," dit Dubreuil dans son *Cours d'Agriculture*, "cette hauteur devra être plus considérable pour des bêtes à l'engrais déjà en état, que pour des vaches laitières; pour celles-ci que pour des élèves; pour